



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT DU JURY

Accès à l'emploi de secrétaire administratif spécialisé
de la DGSE



Session 2021

TABLE DES MATIÈRES

I. STATISTIQUES	3
1. Épreuves d'admissibilité	
2. Épreuve d'admission	
II. COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL.....	4
III. CONCLUSION ET REMERCIEMENTS.....	5

Les épreuves d'admission du concours externe de secrétaire administratif spécialisé de classe normale de la direction générale de la sécurité extérieure se sont déroulées du 7 au 18 février 2022. Conformément à l'article 1er de l'arrêté du 6 octobre 2021 fixant le nombre de postes à pourvoir au titre du concours externe de secrétaire administratif spécialisé, les places offertes par spécialité étaient réparties de la manière suivante :

- spécialité « rédaction et analyse dans les domaines de la géopolitique » : 6 postes ;
- spécialité « langue et civilisation : russe » : 3 postes ;
- spécialité « langue et civilisation : chinois » : 3 postes.

I. STATISTIQUES

240 candidats étaient présents aux épreuves écrites. 59 candidats ont été déclarés admissibles. Les épreuves orales se sont déroulées du 7 au 18 février 2022. La délibération a eu lieu le vendredi 18 février 2022.

Le jury devait auditionner pour cette session 2021 un total de 59 candidats, soit :

- 52 admissibles (21 femmes et 31 hommes) pour la spécialité « rédaction et analyse dans les domaines géopolitiques » ;
- 5 admissibles (3 femmes et 2 hommes) pour la spécialité « langue et civilisation russe » ;
- 2 admissibles (femmes) pour la spécialité « langue et civilisation chinoise ».

Deux candidats se sont finalement désistés lors de l'épreuve d'admission.

1- Épreuves d'admissibilité

Les moyennes obtenues par les candidats lors des épreuves d'admissibilité s'échelonnent entre :

- 14,58 et 0,00 pour les candidats inscrits en spécialité « rédaction et analyse dans les domaines de la géopolitique ». Le dernier candidat admissible a obtenu la moyenne de 10,02 ;
- 12,91 et 0,60 pour les candidats inscrits en spécialité « langue et civilisation : russe ». Le dernier candidat admissible a obtenu la moyenne de 10,74 ;
- 13,46 et 7,12 pour les candidats inscrits en spécialité « langue et civilisation : chinois ». Le dernier candidat admissible a obtenu la moyenne de 12,67.

2- Épreuve d'admission

Les moyennes obtenues par les candidats lors de l'épreuve d'admission s'échelonnent entre :

- 14,50 et 8,78 pour les candidats inscrits en spécialité « rédaction et analyse dans les domaines de la géopolitique ». Le dernier candidat admis a obtenu la moyenne de 12,10 ;
- 13,52 et 9,75 pour les candidats inscrits en spécialité « langue et civilisation : russe ». Le dernier candidat admis a obtenu la moyenne de 12,57 ;
- 13,25 et 9,71 pour les candidats inscrits en spécialité « langue et civilisation : chinois ». Le dernier candidat admis a obtenu la moyenne de 13,25.

II. COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Le jury tient à souligner la qualité globale des dossiers présentés mais formule quelques observations :

- La lettre de motivation ne doit pas être considérée une simple formalité administrative. Elle participe au contraire à étayer la démarche et le projet du candidat en se portant vers les métiers du renseignement. Elle ne peut consister en une simple reprise du curriculum vitae ou un compte-rendu des réalisations. Elle doit être bien écrite et soignée, et permettre de faire apparaître la personnalité du candidat. Le jury a eu à regretter des courriers formatés, des successions de stéréotypes ou, plus grave, la présence de fautes d'orthographe ou encore d'erreurs dans l'intitulé du concours.
- De même, certains curriculums vitae ont interpellé le jury par une surabondance d'informations dans un supposé souci d'exhaustivité ou manque d'humilité, en particulier lorsque la lettre de motivation n'était, quant à elle, pas à la hauteur.

La phase d'admission visait, dans un esprit bienveillant, à cerner non seulement les traits de personnalité du candidat, au-delà de ses connaissances académiques mais aussi à déterminer la compréhension de son futur métier au sein du Service, ses attentes et sa capacité d'adaptation. Aussi le jury ne peut-il que recommander de faire preuve de plus de spontanéité. L'interaction avec le jury est un aspect essentiel de l'exercice oral et la meilleure manière de démontrer que l'on dispose des qualités humaines attendues pour évoluer et travailler dans un environnement collectif.

Pour le jury, l'exposé est le point de départ de l'entretien - en miroir du dossier du candidat - pour ensuite élargir les questions au monde du renseignement, aux sujets d'actualité et au candidat lui-même.

Le temps de parole de dix minutes accordé à chaque candidat pour se présenter a, dans une grande majorité, été respecté. Certains candidats n'ont cependant pas utilisé pleinement le temps dont ils disposaient, avec comme conséquences des doutes sur le sérieux de la préparation, sans parler du caractère dommageable, pour le candidat, de ne pas pleinement exploiter ce temps destiné à valoriser sa candidature. Le jury a apprécié, au cours de cet exercice, les exposés dynamiques, illustrés d'exemple concrets, ne se limitant pas un déroulement chronologique du parcours.

En termes de formalisme, le jury a constaté de façon récurrente que certains candidats manquaient au respect des règles élémentaires de politesse, comme saluer les membres du jury. D'autres candidats n'ont pas jugé bon d'effectuer l'effort vestimentaire minimum requis à l'occasion d'une épreuve d'admission, ce qui, sans être directement sanctionné, interroge malgré tout sur la capacité d'adaptation des candidats.

Les candidats qui ont su convaincre le jury ont fait preuve de sincérité dans leur discours, démontré une motivation solide et argumentée, manifesté ouverture d'esprit et curiosité et créé les conditions d'une véritable interaction dans l'échange. Le jury a également tenu compte des candidats ayant préparé avec sérieux l'exercice. Le jury a au contraire sanctionné les attitudes inadaptées (excès d'assurance, désinvolture) et l'insuffisance des connaissances qui traduisaient une mauvaise voire une absence de préparation.

Fort de l'ensemble de ces remarques, le jury s'est prononcé unanimement sur les candidatures et le classement final pour l'accès à l'emploi de secrétaire administratif spécialisé de classe normale de la DGSE.

III. CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

Les membres du jury félicitent chaleureusement les candidats admis et remercient également l'équipe du bureau des concours et examens professionnels pour l'organisation des épreuves et leur grande disponibilité.